

LOCATION

FRAIS D'AGENCE POUR UNE LOCATION (À LA CHARGE DU PROPRIETAIRE ET DU LOCATAIRE)

7% TTC DU LOYER ANNUEL REPRESENTANT :

- VISITE DU LOGEMENT
- CONSTITUTION DU DOSSIER
- REDACTION DU BAIL

INCLUANT LA PRESTATION D'ETATS DES LIEUX :

3 EUROS TTC PAR METRE CARRE.

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

1 MOIS DE LOYER HORS CHARGE x TVA A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

1 MOIS DE LOYER HORS CHARGE x TVA A LA CHARGE DU LOCATAIRE

GESTION

8.40% TTC SUR LA TOTALITE DES ENCAISSEMENTS MENSUELS
(POUR UN LOT)

7.20% TTC SUR LA TOTALITE DES ENCAISSEMENTS MENSUELS
(POUR PLUSIEURS LOTS)

CENTURY 21®